

le lien

BULLETIN DE LIAISON DE L'ASSOCIATION "LES JOURS HEUREUX"



LE MOT DU PRÉSIDENT

SOMMAIRE

Le mot du président

Vie de l'association

- Assemblée générale 20222
- Association sportive les Jours Heureux (ASJH)7
- Concert « Note et Bien »7

Vie des établissements

- Foyer E. & P. Faveris - Nanterre - 92 8
- Foyers J.L. Calvino et CAJ Mozart - Paris XVI^e 10
- Foyer Kellermann - Paris XIII^e 12
- Foyer Bercy - Paris XII^e 13
- Maison d'Accueil Spécialisé d'Epinau-sur-Orge (91) 14
- Foyer d'Accueil Médicalisé Jean Faveris Paris XIII^e 15
- Foyers du XVII^e - Paris 18
- MAS Jean-Paul Boudet Noiseau - 94 19
- Maison de Pénélope - Paris XV^e 20
- CAMSP - Paris XVIII^e 21

Informations pratiques 23

Même si ces dernières années ont été particulièrement mouvementées, notamment, par l'épidémie Covid, la vie continue !

Un certain nombre de nos compatriotes ont, par obligation, adopté un mode de vie et une façon de travailler différents.

En est-ce la conséquence, mais les organismes officiels, les fédérations, les sociologues, les experts..., relayés par les médias, font tous apparaître les difficultés qu'il y a à pourvoir certains postes dans nombre de secteurs économiques.

La situation dans celui du social et du médico-social, qui recrute avant tout dans les métiers de l'humain, devient sensible du fait d'une perte d'attractivité très probablement liée à l'absence de revalorisation des salaires, l'inflation, l'absentéisme croissant, les difficultés liées à la vie dans les grands centres urbains...

Notre association n'échappe pas à ces complexités de recrutement et de fidélisation des salariés, même si nombre d'entre eux font preuve d'un profond et long attachement aux Jours Heureux dans l'accomplissement de leurs missions auprès de nos résidents et je leur renouvelle, ici, toute notre reconnaissance.

La situation de l'emploi est certes tendue mais nous voulons toujours croire en l'avenir et la jeunesse ainsi que dans son réel investissement auprès des plus vulnérables.

Le contexte actuel est maîtrisé par nos cadres qui jonglent avec les moyens

dont ils disposent pour assurer la bonne marche de leur établissement. Je sais qu'ils sont tous très vigilants et attentifs à respecter et à s'acquitter de cette tâche, et je les en remercie.

Les fédérations nationales de notre secteur sont fortement mobilisées pour que sa fragilité se consolide et qu'il acquiert une attractivité conforme et nécessaire au bon fonctionnement de nos institutions. Une éclaircie dans ce tableau, quelque peu grisâtre, selon nos toutes dernières informations une revalorisation des salaires du secteur privé non lucratif serait inscrit au projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS 2023).

Un décret, daté d'avril dernier, modifie sensiblement la composition et les attributions des conseils de la vie sociale (CVS), et un prochain conseil d'administration validera un nouveau règlement intérieur applicable le 1^{er} janvier 2023. C'est dans le cadre de cette instance, lieu de dialogue et d'information que les personnes accompagnées et leurs familles ou représentants légaux sont, et seront tenus au courant de l'évolution de ces tracas qui ne doivent, en aucun cas, altérer le cadre de la vie paisible et sereine que nous devons offrir à nos proches ou amis, les résidents.

Michel Faveris

Président de l'association

Assemblée générale 2022

L'assemblée générale de l'association s'est tenue au foyer Bercy - Paris XII^e - le 21/06/2022. Au préalable, le président Michel Faveris demande à l'assistance un moment de recueillement à la mémoire des nombreux résidents, parents et salariés disparus depuis la dernière assemblée générale.



Rapport moral de l'exercice 2021,

présenté par madame Moreau, secrétaire de l'association.

Après l'année difficile de 2020 due à la crise sanitaire, la situation s'est fortement améliorée en 2021, ce qui nous a permis de reprendre une vie associative presque normale. Les activités ont retrouvé un rythme plus soutenu grâce à la mobilisation, à la bienveillance et au dynamisme de nos équipes encadrantes.

Si la crise sanitaire a été moins virulente en 2021 et qu'elle nous a trouvé mieux armés, elle a néanmoins fortement marqué la gestion de l'année au fur à mesure que se développaient les différentes vagues. Elle a introduit une aggravation dans les emplois du secteur qui était déjà à l'œuvre depuis plusieurs années. A la fin de cette année 2021, le taux moyen de postes vacants est de 10% au niveau de l'association. Cette fin d'année a été également marquée par l'attente de nos professionnels d'obtenir une amélioration de leur rémunération telle que celle obtenue pour les professionnels des établissements de santé. Les résultats de la mission Laforcade ont été guettés et attendus, ils ont ensuite déçu du fait de leur non financement par les autorités de contrôle et de tarification, ce qui n'a pas manqué de créer des tensions, lesquelles sont venues accroître les difficultés sociales dans nos structures. Ces difficultés ont, hélas, nécessairement un impact sur la qualité des accompagnements ne serait-ce que par les départs et les difficultés de recrutement qu'elles majorent.

La vie de l'association et des établissements, en dehors de la préoccupation de l'épidémie fut marquée, en 2021, par les faits majeurs suivants :

■ **La négociation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs de Moyens (CPOM)** a repris en mars 2021. Au cours de plusieurs rencontres de nombreux sujets sensibles furent abordés et traités : le besoin de renforts en prestation d'hygiène des locaux, l'adaptation de certains établissements au vieillissement des personnes accueillies, la remise à niveau financier du Centre d'Action Médico-Social Précoce Paris-Nord (CAMSP), le déploiement dans l'association et ses établissements de la gestion des risques et des événements indésirables (une formation/action a été programmée sur 3 ans). Le contrat couvre la

période 2022-2026 et englobe tous les établissements et services des Jours Heureux.

- Le renouvellement de l'agrément de siège a été accordé, en juin 2021, en parallèle à la négociation CPOM.
- Le projet associatif 2021-2025, fondé sur l'évaluation du projet précédent et sur les enjeux des cinq prochaines années a été approuvé par l'assemblée générale de juin 2021.
- La relance d'une politique de formation forte après une année quasiment blanche en 2020.
- La relance de nos ambitions en matière de réduction des risques professionnels : L'augmentation des accidents du travail liée au comportement de certains de nos résidents, conduit à étudier la mise en place de soutien aux pratiques professionnelles en sus des formations visant à adapter les compétences des encadrants aux spécificités comportementales de certaines personnes accueillies.

CPOM des établissements parisiens :

le périmètre du CPOM Paris 2016 - 2020/21 comprend 14 établissements et services sous compétence exclusive du Conseil départemental et 3 en compétence partagée avec l'Agence Régionale de Santé (ARS Ile-de-France) pour un total de 334 places.

Le CPOM des Maisons d'Accueil Spécialisé (MAS) a été prorogé une première fois jusqu'en 2020, puis janvier 2021, pour intégrer le CPOM associatif en 2022.

- **La MAS d'Épinay sur Orge (91)** qui a pu s'inscrire dans le plan autisme, 5 nouvelles places ont été ouvertes en mars 2021. L'établissement s'est engagé dans une évaluation de l'accompagnement de ces adultes au regard des recommandations ANESM/HAS (Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des Établissements et Services sociaux et Médico-Sociaux / Haute Autorité de Santé).
- **A la MAS Jean-Paul Boudet à Noiseau (94)**, l'extension de l'établissement de 8 places en accueil séquentiel, pour adultes en situation de polyhandicap, n'a pas été retenue dans le cadre des projets du CPOM.



Le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 juin 2021

est adopté, après lecture, à l'unanimité des membres présents ou représentés.



VIE DE L'ASSOCIATION

Au CAMSP Paris-Nord, l'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire qui a entraîné d'importantes perturbations, (nombreuses annulations de rendez-vous et d'absences de professionnels pour gardes d'enfants ou maladies).

Au Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) Charles Albert Houette à Sartrouville, l'établissement a dû se soumettre aux différents protocoles et ainsi limiter, voir suspendre nombre de sorties extérieures. Néanmoins le FAM a pu renouer avec ses différents partenaires.

Au foyer Elisabeth et Paulette Faveris à Nanterre, à la faveur des changements d'agrément intervenus en 2020, les équipes bénéficient de ressources

humaines et de temps supplémentaires indispensables à l'accompagnement des personnes accueillies.

Au Centre d'Activités de Jour (CAJ) Pablo Picasso à Nanterre, à noter une demande significative de personnes vulnérables, du département, qui demandent à intégrer le service.

La maison de vacances de Sougé-le-Ganelon dans la Sarthe - agrément Vacances Adaptées Organisées (VAO), n'a pu organiser de vacances, mais uniquement des transferts avec la participation financière des résidents.



Rapport financier,

présenté par monsieur Patenôtre, trésorier

L'année 2021 est marquée par la poursuite de la pandémie due au COVID 19, dont la persistance a justifié le maintien au long de l'exercice en cours des mesures exceptionnelles prises pour faire face à la situation. Mais à la différence de 2020, les dépenses correspondantes n'ont pas été compensées par les organismes financeurs. Cela explique la physionomie des comptes 2021 qui font apparaître un déficit sans précédent de 1,9 million d'euros pour l'ensemble formé par les établissements et le siège. Ce déficit n'a pas mis en péril la solvabilité de l'association du fait des excellentes performances de recouvrement des créances qui ont permis de maintenir la trésorerie. Cette situation est la

caractéristique dominante de cette année. Elle appelle des mesures de redressement et une vigilance particulière.

Aucun changement de périmètre, d'agrément ou de mode de gestion n'est intervenu au cours de l'année 2021, la seule modification notable étant l'ouverture effective des cinq places autorisées en 2020 pour la MAS d'Epinais (91).

Les changements importants interviendront à compter de l'exercice 2022 avec l'intégration de la totalité des établissements dans un CPOM régional d'une durée de cinq années. La négociation de ce nouveau cadre de gestion, a essentiellement portée sur la définition des indicateurs de gestion

dans la perspective d'une attribution d'enveloppes globales à l'association gestionnaire sur laquelle reposera la responsabilité d'arbitrer entre les différents établissements.

L'activité de la maison de vacances de Sougé-Le-Ganelon, dans la Sarthe, est demeurée à un niveau assez modeste, ciblée sur les résidents des foyers et avec une dominante de transferts. De ce fait, la subvention d'équilibre versée par l'association, pour laquelle elle constitue une charge très importante, s'est limitée à 61 058 euros, à mettre en regard de 4 145 euros en 2020, année non significative, et 167 128 euros en 2019.

Les résultats

Le cumul du résultat comptable de chaque établissement et du siège, conduit au fort déficit évoqué plus haut de -1 912 045 euros, qui contraste défavorablement par rapport au cumul constaté les dernières années.

Année	2021	2020	2019	2018	2017
	-1 912 045 €	360 504 €	-554 244 €	-736 751 €	574 351 €

Pour expliquer ce niveau de déficit, on retiendra que le montant des achats de l'année directement liés à la pandémie (matériels de protection, nettoyages supplémentaires, traitement du linge...) est évalué à 628 000 euros. Le coût des différents renforts de personnel nécessaires à la poursuite d'un fonctionnement des établissements dans des conditions sûres est, quant à lui, estimé à 1,5 million d'euros. Le contexte d'urgence et les exigences de la mission n'ont pas permis aux établissements de compenser ces surcoûts.



VIE DE L'ASSOCIATION

Les produits de tarification

Sur la période des cinq dernières années, ces produits évoluent de la manière suivante :

Année	2021	2020	2019	2018	2017
	41 919 443 €	44 280 055 €	39 469 120 €	37 548 056 €	37 296 616 €

L'année 2020 a vu le remboursement des dépenses dues au COVID à hauteur de 4 millions d'euros et 2021 à hauteur de 1 million d'euro, ce qui explique la rupture de continuité de la série. L'augmentation par rapport à 2019 résulte, quant à elle, de changements d'agréments affectant les établissements de Nanterre et d'Épinay.

Etablissements du CPOM parisien

Le total des ressources des établissements du périmètre du CPOM parisien est de 20 858 533 €. La fragilité financière des foyers Kellermann (Paris XIII^e) et Jean-Louis Calvino (Paris XVI^e) liée à leur difficile adaptation à l'accroissement de la dépendance de leurs résidents, se confirme. Le résultat comptable de l'ensemble des établissements du périmètre du CPOM parisien est déficitaire de 1 214 535 €.

Etablissements du CPOM MAS (Épinay-sur-Orge-91, et Noisieu-94)

La dotation globale attribuée aux établissements d'Épinay-sur-Orge et de Noisieu, inclus dans le CPOM MAS, est de 10 379 543 €.

Le siège

Le siège achève 2021 avec une situation proche de l'équilibre (-23 646 €).

Etablissements hors CPOM

Foyer Elisabeth et Paulette Faveris (Nanterre)

Le foyer de Nanterre termine l'année avec un résultat positif de 231 445 €, sensiblement équivalent à celui de 2020 qui, dans un contexte particulièrement difficile, traduit une gestion rigoureuse et saine.

Foyer d'accueil médicalisé Charles-Albert Houette (Sartrouville)

Après une année 2020 excédentaire, le FAM C.A. Houette (section soins et hébergement réunies) est à nouveau déficitaire de 128 415 € qui révèle une sous dotation identifiée depuis plusieurs années.

Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) Paris Nord

Le CAMSP Paris-Nord présente, cette année, un résultat de -272 178 €. Les causes de ce déficit sont bien identifiées : loyer élevé et dotation dédiée aux rémunérations trop faible.

Le pôle Vacances Adaptées Organisées (VAO)

L'activité VAO est restée limitée au long de l'exercice du fait de la crise sanitaire. Le pôle génère un déficit d'exploitation de 65 090 € qui, comme les années précédentes, est compensé par une subvention de l'association du même montant.

Si ce pôle et la maison de Sougé-le-Ganelon rendent aux résidents de précieux services, son défaut structurel de rentabilité induit une charge pour l'association. Il est essentiel de veiller à la maîtrise de celle-ci.

L'association

Les comptes de l'association se caractérisent par un pied de bilan qui s'établit à 5 183 308 €.

Le produit des cotisations est de 11 010 € (11 580 € en 2020).

Les dons et legs sont de 110 764 €, dont 18 920 € affectés à Sougé.

Le résultat financier est de 142 141 € (144 361 € en 2020)

Le résultat de l'exercice 2021 est de 112 366 € (169 161 € en 2020).

La trésorerie s'est sensiblement améliorée avec un ratio créances rapporté au produit de facturation de 11,23%.

Comptes consolidés de l'association Les Jours Heureux :

le résultat net comptable de l'exercice est de -1 799 678 €



Rapport du Commissaire aux comptes

Après lecture de ses rapports, le commissaire aux comptes certifie que les comptes de l'association sont sincères et conformes.



Budgets de l'association 2022

Le budget de l'association présenté pour 2022 s'élève à 209 304 €.

Discussion et approbation des résolutions

Après échanges avec l'assistance, le président soumet à l'approbation de l'assemblée les résolutions suivantes :

Première résolution : L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral, du rapport financier et des comptes annuels relatifs à l'exercice 2021, et après avoir entendu les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, approuve le rapport moral, le rapport financier et les comptes annuels.

Deuxième résolution : L'assemblée générale donne quitus, plein et entier, aux administrateurs, pour l'exercice de leur mandat.

Troisième résolution : L'assemblée générale approuve le budget de l'exercice 2022 de l'association dont le montant s'élève à 209 304 €.

Quatrième résolution : L'assemblée générale autorise le conseil d'administration, conformément aux articles R 314-14 et R 314-49 du Code de l'Action Sociale et des Familles, à arrêter les budgets annuels et les comptes administratifs des établissements gérés par l'association Les Jours Heureux. L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président pour, en cas de contentieux, représenter l'association auprès du tribunal de la tarification.

Cinquième résolution : L'assemblée générale approuve le montant de la contribution de 61 057 € apportée en 2021 par l'association Les Jours Heureux à la maison de vacances de Sougé-le-Ganelon (Sarthe), en complément des dons solidarité Sougé de 18 920 €.

Sixième résolution : L'assemblée générale approuve le résultat de l'année et décide d'affecter les différents résultats composant le résultat net comptable 2021 des Jours Heureux s'élevant à -1 799 677,72 € comme suit :

■ Affectation des résultats des établissements inclus dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) Paris de -1 300 150,36 € après neutralisation de la variation des congés payés de -85 615,82 € et conformément aux règles de priorité définies dans le contrat de CPOM :

- Pour les établissements excédentaires, une affectation en réserve de compensation des déficits pour complément dans la fourchette de 5 à 10 % des charges brutes de fonctionnement, le solde sera affecté en réserve à l'investissement ou à la couverture du besoin

en fonds de roulement (BFR) si les agrégats financiers sont déséquilibrés.

- Pour les établissements déficitaires, la réserve de compensation des déficits sera impactée ou, à défaut si épuisée, la compensation du déficit impactera la réserve liée à la couverture du BFR ou aux charges d'amortissements. Si toutes les réserves sont nulles, alors le déficit sera porté en Report à nouveau débiteur.

- Ainsi, 217 327,79 € sont affectés à la réserve pour investissement, la réserve de compensation des déficits se voit amputée de 352 335,17 € et le solde des résultats sera affecté en Report à nouveau déficitaire sous contrôle de tiers financeurs pour 1 165 142,98 €.

■ Affectation des résultats des établissements inclus dans le CPOM MAS (-581 433,26 €) après neutralisation de la variation des congés payés de -76 716,65 € et conformément aux règles de priorité définies dans le contrat de CPOM :

- Pour les établissements excédentaires, une affectation en réserve à l'investissement pour la totalité, les réserves de compensation de déficit étant déjà pourvues.

- Pour les établissements déficitaires, la réserve de compensation des déficits sera impactée ou, à défaut si épuisée, la compensation du déficit impactera la réserve liée à la couverture du BFR ou aux charges d'amortissements. Si toutes les réserves sont nulles, alors le déficit sera porté en Report à nouveau débiteur.

- Ainsi, la réserve de compensation des déficits se voit amputée de 202 429,22 € et le solde du résultat du CPOM des MAS sera affecté en Report à nouveau déficitaire sous contrôle de tiers financeurs pour 379 044,04 €.

■ Affectation des résultats des établissements en gestion contrôlée s'élevant à -263 680,08 € après neutralisation de la variation des congés payés de -58 886,85 € en résultat sous contrôle des tiers financeurs en attente d'affectation par ces derniers.

■ Affectation du résultat de la gestion libre de +112 366,66 € en réserve statutaire.

Septième résolution : L'assemblée générale décide de nommer, pour une durée de six ans, conformément à la législation en vigueur, le cabinet Cabinet Léo Jégard et Associés, inscrit à la cour d'appel de Paris, et représenté

par M.Thibault David comme commissaire aux comptes titulaire. Son mandat prendra fin à l'assemblée générale de 2028 statuant sur les comptes de l'exercice 2027.

Huitième résolution : L'assemblée générale réunie le 21 juin 2022 donne, sur proposition de conseil d'administration, tous pouvoirs au président, à défaut à son vice-président ou à défaut à tout autre membre du bureau nommément désigné, pour prendre toutes les dispositions financières, administratives et juridiques nécessaires pour contracter un emprunt auprès de la banque BNP Paribas d'un montant de quatre millions d'euros, à taux fixe, destiné à financer la réhabilitation du foyer Kellermann - Paris XIII^{ème}.

Neuvième résolution : L'assemblée générale réunie le 21 juin 2022 donne, sur proposition de conseil d'administration, tous pouvoirs au président, à défaut à son vice-président ou à défaut à tout autre membre du bureau nommément désigné, pour prendre toutes les dispositions financières, administratives et juridiques nécessaires pour contracter un emprunt auprès de la banque BNP

Paribas d'un montant de deux millions d'euros, à taux fixe, destiné à financer les travaux du projet de « foyer de vie hors les murs » sur le site du foyer d'accueil médicalisé J. Faveris - Paris XIII^{ème}.

Dixième résolution : L'assemblée générale confirme pour l'exercice 2023 son attachement au maintien des transferts à Sougé et confie au conseil d'administration le soin de prendre les décisions concernant les modalités de leur organisation.

Onzième résolution : L'assemblée générale fixe le montant de la cotisation, pour 2023, à 30 €.

Toutes les résolutions
sont adoptées
à l'unanimité des membres
présents ou représentés



Elections des administrateurs

Résultat du vote pour l'élection d'administrateurs. Ont été élus ou réélus :

Mme A.M. Arnold,	M. A. Brunet,
Mme C. Dudouet,	M. J. Brunet,
Mme C. Lunven,	M. Ph. Delaunay.
Mme F. Mazzoni,	



Rapport d'orientation de l'association 2022/2023

- Les grandes orientations du projet associatif : La volonté des Jours Heureux de préserver la dimension humaine de l'association, de répondre aux demandes diverses des familles, à l'accueil de personnes porteuses de handicaps psychiques, de conforter la compétence « soins », et de travailler l'image de l'association.
- Finaliser et mettre en application les plans d'actions arrêtés par le comité de direction des cadres : La gestion des accidents de travail, celle de la procédure disciplinaire selon les nouvelles délégations, l'actualisation des fiches de poste des différents métiers, l'actualisation de documents sur la prise en soins des personnes accueillies, la gestion documentaire.
- Le suivi des objectifs définis dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) associatif, pour la période 2022 - 2026,
 - Axe stratégique : développer le réseau partenarial
 - Intégrer le déploiement de la réponse accompagnée pour tous
 - Axe performance : optimiser l'activité
 - Optimiser la gestion Ressources Humaines
 - Mutualisation et restructuration
 - Axe accompagnement médico-social et qualité de la prise en charge
- L'ouverture du foyer hors les murs, de 16 places, réparties entre le foyer de vie Kellermann et le foyer d'accueil médicalisé Jean Faveris, Paris XIII^{ème}.
Projet déposé dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI).
- Il prend appui pour sa réalisation sur une extension des capacités d'accueil agréée en foyer de vie.
- La poursuite du projet de rénovation du foyer Kellermann (XIIIe).
- La continuation des études en cours, menées par plusieurs directeurs sur la transformation numérique de l'offre médico-sociale : SERAFIN PH.
- La mise en application du décret du 25 avril 2022, portant modification du conseil de la vie sociale (CVS).
- La poursuite de la mobilisation de nos structures en cas de poursuite de l'épidémie de la Covid 19.

Evelyne Moreau,
secrétaire de l'association

Association sportive les Jours Heureux (ASJH)

L'association sportive s'est un peu endormie pendant ces temps troublés par la COVID, et nous n'avons pas pu organiser notre journée sportive et festive qui nous a déjà rassemblés plusieurs fois à Bois-Le-Roi.

Ce n'est que partie remise et nous envisageons de relancer cette fête à Paris, en un lieu plus accessible. Pour renseigner les nouveaux venus et rafraîchir les souvenirs des plus anciens, l'ASJH a été créée il y a de nombreuses années pour être présente et considérée dans les milieux du Sport adapté. De ce fait la Ville de Paris, la Fédération ainsi que les Jours Heureux, nous aident financièrement. Nous pouvons ainsi participer à la réalisation de projets sportifs de différents foyers et nous faire attribuer des créneaux horaires adaptés à nos sportifs dans les gymnases municipaux. Nous devons montrer un réel besoin de nos résidents et un nombre croissant de participants. Notre association a besoin d'adhérents, et plus elle sera importante, plus elle sera considérée.

L'ASJH peut également vous procurer des licences compétitives ou non, de la Fédération Française de Sport Adapté. Cette licence permet de participer à des rencontres sportives organisées par cette Fédération, ou par ses partenaires.

Philippe Eaux,
président de l'ASJH

**CHERS FAMILLES ET
REPRÉSENTANTS LÉGAUX,
ADHÉREZ !**

Concert Note et Bien

Le 12 juin dernier, l'association Note et Bien a donné un concert au profit des Jours Heureux en l'église de Saint-Antoine-des-Quinze-Vingts dans le 12^e arrondissement de Paris.

C'est le 5^{ème} concert que Note et Bien nous offre, après ceux de 2010, 2012, 2014 et 2017.

Les Jours Heureux ont, donc, un lien très particulier avec cette association de musiciens bénévoles quasiment professionnels.

Nous leur sommes très reconnaissant de leur générosité à notre égard.

Pour la petite histoire, rappelons que c'est Mme Jeannine Garrache, à l'époque présidente de la commission solidarité familiale de Nanterre, qui a pris un premier contact avec Note et Bien lors d'une journée des associations organisées par la Mairie de Levallois.

Il ne faut, donc, jamais boudier une journée des associations !

Ce concert était tout à fait remarquable sur le plan musical avec, au programme : Francis Poulenc – œuvres a cappella, Igor Stravinsky – suite de Pulcinella et Darius Milhaud – le bœuf sur le toit.

L'église était presque comble. De nombreux résidents des Jours Heu-

reux, accompagnés de leurs éducateurs, étaient venus assistés à ce concert qui était donné en leur honneur.

Les musiciens de Note de Bien nous ont dit avoir été particulièrement touché par leur présence.

Un grand moment d'émotion lorsque que nous avons montré les projets d'affiches pour le concert qui avaient été dessinés par sept de nos résidents dont certains étaient présents au concert.

Sept projets d'une qualité telle, qu'il a été très difficile d'en sélectionner un pour l'affiche finale.

Nos artistes ont été récompensés par des applaudissements nourris et enthousiastes.

Après ces applaudissements, le silence a envahi l'église et le concert a commencé...

Jacques Marchand,
solidarité familiale Nanterre





Foyer Elisabeth & Paulette Faveris Nanterre (92)



Fête du foyer du 23 juin 2022

Une fois encore, toutes les petites mains du foyer et du C.A.J. se sont mises au travail pour la préparation de notre fête de fin d'année.

En ce beau jour du 23 Juin (au passage, merci à la météo pour sa compréhension et sa complicité !), résidents et personnels ont accueilli les familles ainsi que des invités du siège de l'association « Les Jours Heureux ».

Tous ont profité de ce moment convivial et festif dans notre jardin particulièrement coloré, car très joliment décoré de compositions florales réalisées par les résidents ; ces compositions ont d'ailleurs été proposées à la vente, ce qui fut un très grand succès. Rappelons ici une nouvelle fois combien est importante cette fête de l'été tant attendue par les usagers, fiers de recevoir, entourés de leurs éducateurs, leurs parents au sein de leur lieu de vie ; en témoigne l'effervescence qui y règne les jours précédents l'événement... Vivement l'année prochaine !

Covinne Nebbar,
monitrice-éducatrice



Animation ornithologie

Une animation ornithologie comprenant quatre volets distincts et progressifs a débuté au foyer de Nanterre le dimanche 30 Janvier. Une liste de matériel a été établie et Mercedes s'est chargée de la commande auprès de la boutique de la Ligue pour la Protection des Oiseaux.



Pourquoi et comment nourrir les oiseaux en hiver ?

Une douzaine de résidents s'est donc regroupé sur la terrasse pour écouter un petit exposé sur les difficultés rencontrées par les oiseaux lors de la période hivernale. Les participants, très attentifs et motivés, ont ensuite rempli de graines, de graisses et d'eau les différentes mangeoires avant de les accrocher sur la portique.

La photo ci-dessus illustre bien le fait que l'ornithologie rend joyeux ceux qui la pratiquent !

Pourquoi les oiseaux chantent ?

Le thème de la seconde animation qui a eu lieu quelques semaines plus tard, était un peu plus théorique. Il abordait les raisons pour lesquelles les oiseaux chantent.

Les passionnés pourront réviser l'hiver prochain !

Elle s'est conclue joyeusement par un nouveau remplissage des mangeoires car les oiseaux avaient été gourmands.

Enfin, nous avons partagé un gouter avec tous les résidents présents avant de nous quitter.

La mécanique du coucou

Afin de reprendre certains des éléments abordés lors des deux premières rencontres, il était prévu de regarder ensemble, puis de discuter à partir d'un film sympathique édité par La salamandre. Malheureusement et malgré la présence d'un petit groupe déjà assidu, il n'a pas été possible de le visionner pour des raisons techniques.

Miroise

La quatrième animation prévoit une balade dans un parc à la période du printemps quand les arbres n'ont pas encore toutes leurs feuilles. Ce moment permettra de bien observer les oiseaux qui seront alors très actifs et d'écouter leurs chants.

Nous serons ainsi devenus en quatre petites leçons des miroiseurs. Du latin *mirare* : observer attentivement. Et *oise* : diminutif d'oiseaux ;-)

Nos partenariats : Nanterre Initiative

L'association Nanterre Initiative propose, à raison de trois séances par semaine, des activités physiques et sportives aux résidents du foyer des Jours Heureux. Des activités sportives dont les règles ont été aménagées pour qu'elles puissent être pratiquées par des personnes ayant un handicap. Aussi, nos éducateurs sportifs et ceux du foyer s'assurent que les sports pratiqués soient adaptés aux personnes ayant des difficultés cognitives. Beaucoup sont basés sur des sports collectifs ou individuels. Pour les résidents, le sport permet, entre autres, d'évacuer un trop plein d'énergie, d'acquérir une meilleure coordination motrice, de développer des relations avec l'environnement et de lutter contre le repli sur soi et l'isolement.

La pratique régulière d'une activité sportive pour les résidents présente de multiples bienfaits. Elle évite la tendance à se sédentariser, entraînant à plus ou moins long terme des effets néfastes sur la condition physique et le capital santé. On constate que la pratique d'un sport pour les résidents est un moyen de développer leur autonomie et de mieux appréhender les actes de la vie quotidienne. Elle joue un rôle important de socialisation.

Au-delà de l'aspect sportif, l'association a créé des liens très forts en utilisant le sport comme un moyen de participation sociale et d'intégration avec les résidents du foyer. Nous avons constaté des gros progrès auprès des résidents, le sport est propice au dépassement de soi, à la réappropriation de son corps et contribue à renforcer la confiance en soi et en ses capacités. La pratique sportive est source de plaisir, d'amélioration de sa qualité de vie et d'épanouissement personnel.

Madame Eydoux,
sœur d'Hélène P. résidente

Faïd Riazap,
Nanterre Initiative



Foyers J.L. Calvino et CAJ Mozart Paris XVI^e

Un été au foyer Calvino

La période estivale est toujours un moment particulier de l'année car les grandes villes se vident peu à peu de leurs habitants. Il en va de même de nos établissements qui adoptent un rythme de vie différent avec le départ progressif des résidents mais aussi des professionnels en vacances.

Le bruit du quotidien laisse place à un silence parfois déconcertant. Les nombreux pas des résidents et des professionnels qui foulent toute l'année les couloirs des étages sont remplacés par des passages plus furtifs de personnes qui osent braver ce silence inébranlable.



Malgré ces nombreux départs en vacances la vie continue au sein du foyer. Une partie des activités sont remplacées par des sorties extérieures. Ainsi, les résidents du foyer d'accueil médicalisé (FAM) ont pu se rendre au Centre d'Activités de Jour (CAJ) à plusieurs reprises pour participer à des activités proposées par les professionnels. De nombreux ateliers « Pâtisserie » ont aussi été mis en place. Certains résidents du FAM ont pu aussi profiter de sorties extérieures comme le bateau mouche et de nombreuses balades dans les espaces verts situés à proximité du foyer.



Les résidents du foyer de vie ainsi que les résidents externes ont également pu profiter de cette période estivale pour prendre quelques petits déjeuners au jardin du CAJ. Diverses sorties ont aussi agrémenté l'été. Nous pensons à la visite du jardin de Giverny ou du zoo de Vincennes ou bien encore de la fête des Tuileries et du musée Rodin.



Comme vous le constatez, bien des évènements ont ponctué notre été au foyer Calvino mais bientôt cela fera partie du passé puisque la fin de l'été pointe déjà le bout de son nez. Ce n'est qu'un adieu à l'été 2022. Je suis convaincu que les adeptes de cet été passé au foyer Calvino seront au rendez-vous du prochain été en 2023.



D'ici là, bonne
rentrée à tous !

Bruno Louis,
chef de service



Activité cueillette et cuisine

L'activité cueillette a été mise en place un week-end sur deux pendant les vacances d'été et est prolongée jusqu'à la fermeture, mi-novembre 2022. Elle reprendra à la réouverture début avril 2023.

L'activité cuisine découle de cette première activité puisque nous préparons le lendemain les produits récoltés.

Cette activité permet la découverte de produits locaux et parfois méconnus des résidents. Cela stimule leurs capacités motrices en leur apprenant les postures à adopter (lorsqu'ils se baissent par exemple pour cueillir) afin que de bonnes habitudes s'installent. Cela amène à un effort physique, (par exemple en piochant) renforçant l'estime de soi, puisqu'ils voient le résultat de leur récolte.

De plus, cela peut susciter chez les résidents l'envie de cuisiner et ils prendront du plaisir à manger ce qu'ils ont préparés.

Enfin, c'est une activité qui demande de la concentration car les tâches à effectuer peuvent être minutieuses et difficiles pour certains.

Nous observons que les résidents apprécient beaucoup cette sortie, ils demandent régulièrement quand est ce qu'ils vont pouvoir y retourner.

Ils apprécient autant le cadre en plein air que le fait de cueillir eux même et de goûter sur place.

Ils sont également très motivés pour la cuisine le lendemain et font le lien avec l'activité de la veille (les résidents sortis à la cueillette savent ce qu'ils feront le lendemain et s'en souviennent).

Nous nous rendons à la cueillette à la ferme de Gally en trafic, située route de Saint Cyr l'école, 78870 Bailly.

L'activité est ouverte à tous les résidents ayant de bonnes capacités motrices et elle est encadrée par deux éducatrices : Hélène et Maud.

L'équipe d'animation

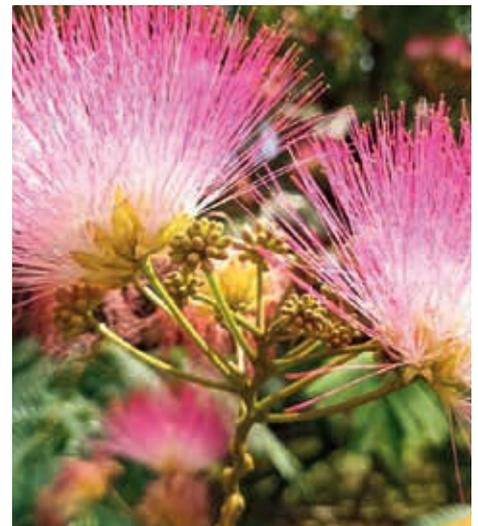


Foyer Kellermann Paris XIII^e

L'été au foyer Kellermann

Cet été beaucoup d'activités et sorties ont été proposées aux résidents. Au programme : journée à Deauville, expositions, zoo, sorties au parc, médiathèque, bases de loisirs, cinéma, bowling... Sans oublier les résidents qui ont pu assister au défilé du 14 juillet ! Des activités à l'intérieur ou à l'extérieur, pour que tout le monde puisse profiter de son été !

L'équipe d'animation





Foyer Bercy Paris XII^e



Le restaurant du mardi 21 juin

C'est le premier jour de l'été. Tous ensemble, nous sommes allés à pied du foyer au restaurant de l'Aréna Bercy qui est à côté de l'établissement avec tout le groupe et tous les moniteurs.

Beaucoup de décorations avec plusieurs luminaires au plafond et des grandes tables avec des bancs blancs, beaucoup d'espace et aussi de la bonne ambiance.

En premier nous avons eu un apéritif rafraichissant avec du jus de fruit pour tout le monde, ensuite une entrée, un plat avec du poulet et un crumble à la banane. A la fin

du repas un film avec toutes les activités et les sorties a été projeté sur les écrans TV tout autour de la salle, nous avons tous applaudis c'est un moment inoubliable.

Après le déjeuner, en début d'après-midi, certains sont allés au cinéma, d'autres au lac de Daumesnil, à la coulée Verte ou au parc de Bercy, pour de grandes promenades.

Nous, les résidents, nous remercions de ce moment inoubliable et cette sortie au restaurant tous nos moniteurs et toutes les personnes qui s'occupent de nous au foyer.

Inès, résidente

Bienvenue

Le 1^{er} septembre, Inès a rejoint le foyer d'hébergement de Bercy.

Nous l'avons accueillie autour d'un apéritif avec des boissons et des petits fours. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous sommes très content de l'avoir sur le groupe B.

Sibylle C., résidente



Témoignage d'une maman choriste de l'ensemble Magadis

Je vous remercie au nom de Magadis, de notre cheffe de chœur Viviana Azar et les choristes qui ont chanté ce soir, pour l'accueil très chaleureux que vous nous avez réservé.

Nous nous sommes régalés au moins autant que le public très communicatif qui nous a écoutés, même si nous sommes différemment doués pour l'exprimer.

Mes camarades étaient ravis de ce partage et de la spontanéité des échanges avec tous et toutes.

Un moment de décroisement particulièrement émouvant pour moi, et dont je sais qu'il a mis du baume au cœur à plusieurs choristes, qui m'ont dit être très touchés de se voir accueillis avec une telle gentillesse.

Je suis heureuse de m'en faire l'écho. Bien à vous,

Catherine Amiel-Tuquoi

L'ensemble vocal Magadis au foyer Bercy

La musique était jolie, les chansons variées. Les chanteurs soient seuls, en duo ou en chorale accompagnés par le pianiste, nous ont transportés et charmés.

Applaudissements et félicitations pour tous les artistes à la fin du concert.

Un buffet avec des petits fours, petites pâtisseries et champagne a clôturé cette magnifique soirée.

Merci à l'ensemble vocal et au pianiste. A bientôt...

Sibylle C., résidente





Maison d'Accueil Spécialisé d'Epiney-sur-Orge (91)

Atelier pâtisserie

Au mois d'août, l'animateur a proposé la mise en place d'un atelier « dégustation et pâtisserie » avec les résidents. Ces ateliers étaient proposés deux fois par semaine le mardi et le vendredi.

Certains résidents présents lors des activités ont pu participer à toutes les étapes de préparation, sortie achat des ingrédients, préparation : éplucher les fruits, les couper pour l'atelier milkshakes et smoothies. Pour les gâteaux : choisir les ingrédients, peser, mélanger, casser des œufs puis verser dans les moules et mettre au four.

Certains résidents ont pu attendre la dégustation en profitant de la salle de cinéma du bâtiment Hiver. Cependant, d'autres n'ont pas pu patienter et ont pu déguster un smoothie afin de satisfaire leur gourmandise.

Les encadrants ont partagé des recettes originales et la dégustation a été une riche découverte de saveurs pour les résidents.

Ces ateliers ont permis au personnel encadrant et aux résidents de se réunir et de partager des moments conviviaux.

Cette activité a eu tellement de succès que nous avons décidé de la reconduire une fois par semaine pour l'année à venir.

*Anne Zakasznski,
chef de service vie sociale*





Foyer d'Accueil Médicalisé Jean Faveris Paris XIII^e

Cette année encore, la fête de la musique du foyer Jean Faveris a eu lieu dans le jardin. Pour l'occasion, salariés et résidents se sont retrouvés autour du chant et de la danse sans oublier bien sûr : la musique ! Véritable temps d'échange, de rire et de partage.



La fête de l'été avait pour thème : les artistes du foyer

Pour l'occasion, les résidents et les salariés ont mutualisé leurs divers talents et compétences pour créer ensemble un spectacle de chant, danse, théâtre et de musique. Quant aux plus manuels d'entre nous, des sculptures, peintures, mosaïque et même un mur floral, ont été fabriqués. Nous avons pu montrer toutes nos œuvres au cours d'une exposition.



Pâques : la chasse aux œufs



Cette année les résidents ont dû combiner leurs efforts afin de trouver ensemble les réponses aux énigmes. Il a fallu parler anglais, chanter, calculer et résoudre des casses têtes ! Les résidents ont ensuite pu accéder à la pinata qui renfermait les ultimes indices menant aux chocolats.
Un beau travail d'équipe pour une victoire pleine de saveur...



Les sorties de l'été 2022



Thoiry



Giverny



Parc A. Khan



Disney Village



Festival du cerf-volant à Berck



Parc Astérix



Cinéma



Plage de Deauville



Parc A. Khan



Foyers du XVII^e Paris XVII^e

Foyer Bernard Lafay

En juin dernier, les résidents du foyer Bernard Lafay se sont retrouvés pour célébrer la grande fête de l'été !

Ce temps marquait le début de la période estivale mais aussi des séjours vacances à venir.

Au programme des réjouissances, les résidents se sont régalingés d'un buffet froid aux saveurs d'été : Salades, épices et fruits de saison étaient au menu.

Les résidents ont participé à un grand photo Booth. Accessoires et déguisements étaient prévus pour la réalisation des clichés. Soleil, palmiers et fous rires étaient au rendez-vous !

Les résidents répartis en équipe ont pu se mesurer lors d'activités variées :

- Quizz musical sur les Hits de l'été avec concours de pas de danse improvisés...
- Dégustation à l'aveugle autour des saveurs de l'été, évidemment, il y avait des pièges comme le vinaigre (oui, oui) ce qui a donné de belles surprises et de grands éclats de rire !

La soirée s'est terminée sur la piste de danse du foyer, l'été et les vacances pouvaient ainsi commencer.

Puis les vacances sont passées, les résidents sont revenus petit à petit avec de bonnes mines et de belles surprises à leur retour...

En effet, l'équipe éducative a pu décorer et aménager la salle d'entrée du foyer en leur absence.

Jeu de fléchette, mini panier de basket, ballon de relaxation y ont pris place donnant lieu à des tournois et animations à leur retour. Nous pouvons dire que la surprise est réussie !

Enfin, pour marquer la reprise, l'équipe éducative a organisé un quizz sur le thème de l'art.

Beaucoup de participants, de bonnes réponses mais surtout de rigolade !



Quatre résidents sont arrivés ex æquo. Un tirage au sort, effectué par le résident doyen du foyer, les a départagés.

Le grand gagnant s'est vu remettre les lots sous les applaudissements de l'ensemble des résidents.

Suite des aventures au prochain numéro.

L'équipe d'animation

Foyer des retraités

En juillet, un repas sur le thème de l'Afrique a été organisé au foyer. Les résidents ont pu participer à la décoration du service, des nappes et des serviettes ont été créées. Nous avons partagé un très bon « Thiep au poulet », avec du jus de gingembre et du jus de bissap. Cette journée a été riche de partages et de découvertes.

L'équipe d'animation





Maison d'Accueil Spécialisé Jean-Paul Boudet Noiseau (94)



Parc des Princes PSG-Brest !

Quelle chance d'avoir pu assister à un match de football au Parc des Princes pour deux de nos personnes accueillies à la MAS Jean-Paul BOUDET et leurs encadrants ! Les sourires étaient au rendez-vous !

D'autres sorties ont été réalisées, notamment : le zoo de Beauval, une journée à la côte d'Opale à Quend-Plage, une visite au parc de la Villette...

L'été s'achève, place aux nouvelles activités déjà en préparation qui vous seront présentées dans le prochain Lien !

L'équipe de Noiseau



Maison de Pénélope Paris XV^e

De la couleur et de la bonne humeur à Pénélope !

Grâce à Mme Doradoux, présidente des Amis de Pénélope et à la Maison des associations du 15^{ème}, nous avons fait connaissance de Patricia Michel l'été dernier.

Patricia Michel est plasticienne et médiatrice artistique pour l'association As de Cœur.

Nous sommes allés voir une exposition à la Maison des associations sur le thème du Cœur. Les œuvres étaient faites à base de textile récupéré : tissus, broderies, rubans, dentelles, ...

Ensuite, certains d'entre nous ont participé à un atelier sur le thème du Cœur à la Maison des associations. Nous avons créé un cœur en prenant le support d'un cintre métallique que nous avons décoré avec du papier, des tissus, des rubans, de la dentelle, ...

Depuis, Patricia Michel anime certains samedis un atelier d'expression artistique ouvert, financé par l'association Les Amis de Pénélope. Sur les derniers ateliers, elle s'est appuyée sur les tableaux de Claude Monet, les Nymphéas. Nous avons utilisé des morceaux de tissu et de papier que nous avons collés en recherchant une harmonie de couleurs, dans les tons de bleu et de vert.

D'autres ont préféré faire des dessins libres « fleurs exotiques » ou « couronne de princesse ».

Patricia Michel intervient également le vendredi après-midi de manière bénévole auprès d'une ou deux résidentes.



Elle nous a également aidé à ouvrir encore un peu plus le foyer sur l'extérieur par la participation au mois du handicap ; nous allons exposer des œuvres dans le hall de la Mairie du XV^{ème}.

« Nous travaillons bien ensemble, bien dans le groupe : on choisit les papiers, on met la colle, les papiers, encore la colle, ... L'atelier est très sympa, Patricia vient avec une amie, Daisy ».

*Dominique A., Christophe
F., Antoine J.,
résidents*

*Alexandra L M.
et Mayra R.,
résidentes CAJ*



Centre d'Action Médico-Sociale Précoce Paris-Nord - Paris XVIII^e

Une matinée avec la ferme Tiligolo au CAMSP !

Le mercredi 29 juin a eu lieu la fête de fin d'année avec les enfants et familles du CAMSP. Pour cette occasion, la ferme pédagogique Tiligolo s'est déplacée au CAMSP avec son fermier et ses animaux : une chèvre, un porcelet, des poules, un coq, des lapins.

La journée s'est déroulée avec l'installation de la ferme dans la salle d'accueil du CAMSP, puis, une présentation des animaux, des animations au cours desquelles les enfants ont pu traire la chèvre, donner le biberon au cochon et entrer dans la ferme afin de rencontrer de plus près les animaux et les toucher.

La matinée s'est terminée par un buffet d'apéritif où les familles avaient apporté leurs spécialités culinaires.



Une vraie matinée
de bonheur
et de bonne humeur !

Quelques témoignages de familles qui ont participé à la fête :



C'était parfait ! On était dans les premiers arrivés et dans les derniers partis. Farès aime bien les animaux et leur contact donc c'était super !

Maman de Farès

C'était super ! Anis a pu toucher les animaux et son frère a également participé au spectacle avec le fermier et a pu mettre la poule sur sa tête ! On était très contents de cette matinée !

Maman d'Anis



Présentation du Groupe Arc en Ciel au CAMSP

Depuis l'année 2017, au sein du CAMSP Paris-Nord, nous proposons chaque semaine un accueil parents-bébé porteurs d'une trisomie 21 qui viennent d'être admis au CAMSP. Trois professionnelles encadrent ce groupe : Laetitia, éducatrice de jeunes enfants ; Manon, psychomotricienne et Sandrine, orthophoniste (présence une fois par mois au sein du groupe).

Cet accueil a pour objectif, pour l'enfant et sa famille, de :

- Bénéficier d'un espace permettant aux parents de faire connaissance, parler de leurs expériences, de leurs questionnements à propos du développement de leur enfant et de leur quotidien.
- Permettre un moment de partage avec leur enfant ainsi que d'autres familles autour de jeux adaptés.
- Proposer un moment de bien être encadré par des professionnelles du CAMSP.

Pour les professionnelles du CAMSP, cet accueil permet de :

- Rencontrer l'enfant et sa famille et d'avoir un avis sur les prises en charge nécessaires par la suite.
- Accompagner les parents dans leurs questionnements, répondre à leurs interrogations autour de thèmes repérés : respect du rythme (rythme quotidien et temps de latence), alimentation, motricité, éveil/jeux, communication, échange autour de la différence.
- Aider les parents à repérer et enrichir les tentatives de jeux et de communication de leur enfant, les contextes favorisant l'échange (installation contenant, messages courts et répétés, commenter, imiter l'enfant, utilisation des signes...).

Proposer des jeux adaptés aux enfants du groupe afin de favoriser le développement de l'enfant sur les différents plans :

Moteur : installation et posture, favoriser l'accès aux différentes étapes motrices (retournement, position assise, déplacement...).

Cognitif : favoriser le passage du stade oral aux autres modes d'exploration et manipulations prélogiques (exploration causes à effet : vider/remplir, rentre/ne rentre pas) ; favoriser l'accès à la permanence de l'objet (coucou/caché...).

Communication : développer les compétences socles (poursuite du regard, imitation, attention conjointe, l'élan à la communication...), la communication non verbale (mimiques, utilisation de signes, images...) et verbale (rythme, intonation, vocalises, babil...).

Stimulations bucco-faciales : massages du visage pour prévenir du bavage, hygiène nasale, prise des repas et boisson (matériel adapté, conseils).

Sensoriel : massage du corps, éveiller les différents sens (auditifs, tactiles, visuels, gustatifs, olfactifs).

Les familles sont accueillies pendant 6 mois à ce premier accueil au sein du CAMSP pour ensuite bénéficier, le plus souvent, de suivis individualisés en fonction des besoins repérés de l'enfant ainsi que sa famille.

*Manon Deproote, psychomotricienne
Sandrine Vanneste, orthophoniste
Laetitia Franquet, éducatrice de jeunes enfants*



Les aides aux vacances

Plusieurs organismes peuvent apporter pour les vacances une aide financière, accordée sous condition de ressources.

L'ANCV

Agence Nationale
pour les Chèques
Vacances

Les Aides aux Projets Vacances (APV) sont des aides financières individuelles, versées sous forme de Chèques-Vacances, qui visent à permettre le départ de personnes justifiant d'une situation sociale ou économique fragile.

Pour la constitution du dossier (voir la liste des documents à fournir ci-dessous), vous pouvez téléphoner à l'association, au 01 42 24 91 79 le mercredi matin, faire un courriel à :

aidesociale@lesjoursheureux.asso.fr,

ou, envoyer votre demande avec les pièces nécessaires à :

Les Jours Heureux - 20 rue Ribera - 75016 Paris.

Documents obligatoires pour chaque demande :

- Le devis du séjour
- Attestation de quotient familial (datant de moins de 3 mois avant la date de la demande)
- Notification PCH (plan personnalisé de compensation du handicap) établie par la MDPH ou demande en cours
- Carte d'identité

D'autres organismes peuvent attribuer des aides aux vacances : le Conseil Départemental de votre département, le Conseil Régional, les Mutuelles, la C.P.A.M ou la M.S.A., les C.C.A.S., les Comités d'Entreprise, les caisses de retraite, diverses associations caritatives (listes auprès des Mairies), etc.



Pour les séjours 2023, vous pourrez envoyer vos demandes et les justificatifs dès janvier.



BULLETIN DE LIAISON DE L'ASSOCIATION "LES JOURS HEUREUX"



Siège :
20, rue Ribéra - 75016 PARIS
Tél : 01 42 24 91 79
Fax : 01 45 24 62 78
Courriel : ljh@lesjoursheureux.asso.fr

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique
Siret 311 209 589 00127 - NAF 8720 A

Directeur de la publication : Michel Faveris
Conception et Réalisation : EMENDO à Mennecey (91) - Imprimeur : IGO à Le Poiré sur Vie (85)